

Résumé de la séance du 26 octobre 2021 : chap. 2 : le péché et la nature, 2.8. – 2.10.

Comlan (Maurice) SESSOU

Le péché personnel d'Adam passe à toute l'humanité par propagation naturelle de sorte que *Tous les hommes ont péché* : c'est la *Massa perditionis*. En quoi consiste-t-elle ?

2.8. Le terme « masse » exprime la dégénérescence de toute la nature, l'inclination de tout homme à pécher en raison du péché originel d'Adam. Ce mot clé, présent dans l'Ambrosiaster et que reprend Augustin se trouve employé en Rm 9,21. La masse, c'est le « *phyrama* » en grec et « *massa* » en latin. Il renvoie à l'image de la pâte d'argile du potier : « Le potier n'a-t-il pas le pouvoir de faire avec la même masse d'argile (*Lutti ex eadem massa*) un vase pour un usage honorable et un vase pour un usage vil ? »

Chez Augustin, la « *massa* » se constitue de l'homme créé bon et que le péché vient à perdre : « *massa perditionis* ». La « *massa* » ne préexiste pas comme chez saint Paul, mais elle vient comme « en quelque chose doté d'une force créatrice ». C'est ce que Adam a transmis à tout homme par la naissance et qui a pour conséquence la damnation que seule la grâce divine peut ôter. Toujours chez le même Augustin, l'idée de « *masse* » est liée au péché originel en parlant de la chute d'Adam qui a affecté la nature entière de sorte que « depuis lors la Providence ne forme plus les hommes selon le prototype divin, mais à partir d'une *massa luti*, qui est en réalité une *massa peccati* ». A savoir également qu'au péché de la « *massa* » est liée également la peine de la mort.

Comme dans le sens moderne, la « *masse* » désigne inséparablement le péché et le nombre, chez Augustin, on retrouve ce double sens. Agamben constate que d'une part : « La masse du péché coïncide avec la nature humaine et celle-ci est *una massa omnium*, à la fois principe constitutif et totalité numérique des pécheurs (*massa peccatorum*). » Et d'autre part lorsque Augustin parle de la prédestination, il dit que « les non-élus, comme aussi les Juifs qui n'ont pas eu la possibilité de croire, sont laissés dans la même "masse de perdition" que les païens ; (...) tandis que les élus obtiennent le salut, le reste, qui fait partie de la *massa damnata*, est abandonné à la damnation. »

& Ce que révèle cette unicité des deux sens du mot « *masse* » chez Augustin est son paradigme théologico-politique qui s'est communiqué jusque dans la modernité. Seulement que selon Schmitt, toutes les catégories politiques modernes sont des catégories théologiques sécularisées. De plus en plus, on parle de « la masse » ou « les masses » en le substituant au terme « peuple ». déjà dans le Nouveau Testament, l'occurrence du mot « peuple – *demos* » est moindre par rapport au mot *ochlos* – *turba* ou *plebs* que l'on pourrait traduire aussi par « *masse* », le mot *plètos* (« multitude »), ou bien même aussi le mot *laos* plus neutre que *demos*. Même si la portée théologique du terme « *masse* » n'est pas mise en avant dans son usage entre le XIXe et le XXe siècle, elle ne disparaît pas dans les mouvements politiques qui s'emparent de la notion. C'est ainsi que, comme le décrivait Augustin en évoquant la *massa perditionis* comme un lieu de possession des puissances diaboliques devant être libéré, on retrouve la même conception dans l'évocation de la « révolte des masses » cherchant à se libérer pour affirmer sa domination. Mais ce n'est pas pour autant que l'usage politique des masses se soit émancipé de leur connotation théologique. La *massa damnata* qui implore le secours divin est prise en otage par les dirigeants politiques qui les exploitent à leurs propres fins. Les mouvements totalitaires du XXe siècle n'ont pas fini de montrer les horreurs perpétrées sur les masses dans les camps d'extermination.

2.9. La doctrine augustinienne du péché originel concerne d'abord le sens du paradis que l'homme a perdu irrévocablement par la corruption et la peine qui en découle : la mort. Désormais l'homme ne jouit plus des délices du Jardin d'Eden. Dans son exégèse avant l'élaboration de la notion du péché originel, Augustin propose des commentaires sur le livre de la Genèse où il interprète les descriptions du paradis de façon allégorique comme des figures de la béatitude de l'homme (*beatitudo hominis*). Cette exégèse n'évoque pas le péché et l'expulsion de l'homme du paradis comme étant une chute de la nature humaine et un exil, mais « comme un bien recouvrable à force de patience et d'amour », selon Agamben. Augustin disait en effet : « Il est bien dit "renvoya", pas "chassa"... Il semble donc que l'homme ait été renvoyé dans les épreuves de cette vie, pour qu'il ne puisse plus tendre la main vers l'arbre de vie et vivre éternellement ». Passant du sens allégorique à l'interprétation littéral, avec la polémique contre Pélage et l'élaboration de la doctrine du péché originel, Augustin va comprendre le paradis comme un lieu « où Dieu a placé l'homme, n'est rien d'autre qu'un certain endroit de la Terre, où pourrait vivre un homme terrestre ». Là, Augustin s'écarte un peu de son maître Ambroise qui fait une interprétation allégorique du paradis comme étant l'âme humaine et dont l'arbre de vie est la sagesse.

Selon Augustin, la corruption de la nature humaine va valoir donc à l'homme la nécessité de l'Enfer. Et il justifie cela avec Mt 25, 41 : « Loin de moi, maudits, allez dans le feu éternel préparé pour le diable et pour ses anges ». Augustin s'oppose donc à l'école origénienne pour qui Dieu est miséricordieux et ne maintiendra pas éternellement la damnation, surtout pour les baptisés, fidèles à l'église et qui pratiquent l'aumône. Pour Augustin, si la nature humaine peut être rétablie de sa corruptibilité, c'est que le péché originel peut être effacé. Mais ce n'est pas le cas puisque l'homme a perdu à jamais le paradis et la *natura lapsa* est damné à un enfer où l'homme vivra éternellement.

2.10. Avec l'interprétation littéral, Augustin comprend l'introduction de la transgression dans la nature humaine comme une division qui fait perdre irrévocablement à l'homme le paradis. Mais Augustin, dans le même commentaire, va devoir recourir à l'allégorie pour comprendre ce qui est dit du paradis en dehors qu'il soit un lieu de chute. A moins d'y voir une allusion à un paradis spirituel, le paradis serait « fait inutilement » (*frustra factum esse*). L'inutilité du paradis avant et après le péché originel va connaître plusieurs explications dans la postérité théologique. Saint Thomas dira que cette inutilité veut signifier que « le paradis n'est plus le lieu du séjour de l'homme. Par conséquent, s'il était l'endroit le plus approprié pour le séjour de l'homme, il a été établi par Dieu en vain. » Saint Thomas voulait montrer que le paradis est l'expression de la bienveillance de Dieu que l'homme a perdu par suite du péché. Mais ce n'est pas pour autant qu'on trouve une réponse au problème d'Augustin que Agamben présente comme suit : « Si son seul sens est d'avoir fourni l'occasion du péché, pour tout le reste le Jardin des délices a été créé inutilement. Alors que le Royaume à venir est le paradigme central de l'histoire des hommes, le Jardin est privé par elle de toute signification. »

& La polémique d'Augustin contre Pélage concerne le statut actuel du Jardin. Pour Pélage, l'âme humaine est créée par Dieu avec la possibilité de ne pas pécher et donc il garde toute une relation avec le paradis où se trouve les délices de l'homme. Pour lui, la possibilité de ne pas pécher est la grâce que Dieu a accordé à l'homme « à l'instant de la création et qu'il conserve encore après la transgression adamique. » Mais Augustin refuse toute relation de l'homme avec le passé car l'homme corrompu par le péché a irrévocablement perdu toute relation avec la justice édénique.